

il fut nommé membre de la commission de censure; quelle qu'eût été sa pauvreté, il refusa; sa démission n'est pas acceptée, il insiste; et, le 13 juin, même année, après lui avoir dit qu'il ne reviendra pas sur les motifs qui rendent incompatibles des fonctions confiées en connaissance de cause par son Exc. le ministre de l'Intérieur, M. le préfet ajoute : « Il me suffit, Monsieur, de reconnaître en vous une répugnance aussi prononcée à vous charger des fonctions de membre de la commission de censure pour que je cesse d'insister; j'accepte votre démission. » Dans cette circonstance, M. Grogner trouva un généreux appui dans la fermeté de M. l'inspecteur général Huzard et de son ami, M. Bredin, alors directeur de l'école.

Il était plein de loyauté, confiant et inspirant la confiance par sa brusque franchise.

Pendant qu'il était membre de la municipalité, durant le siège, il fit partie d'une commission chargée des subsistances. En cette qualité, il fut chargé d'aller requérir et faire rentrer en ville du vin en entrepôt à la Mulatière. Par hasard il s'y trouvait alors la famille du général montagnard Lacombe Saint-Michel. « Elle se cachait, raconte-t-il naïvement, mais bientôt comme on vit que je n'étais pas bien méchant, on me mit dans le secret. » N'ignorant pas que les hommes sont trompeurs, il avait cependant pour les autres la confiance qu'il inspirait. Longtemps après le siège, le propriétaire du vin, accompagné d'un homme d'affaires, alla le trouver pour faire régulariser les pièces qui constataient la réquisition afin d'obtenir une indemnité; l'ancien officier municipal signe de confiance le papier qu'on lui présente. Il s'agissait cependant de 500 pièces de vin. Des amis lui ayant fait remarquer qu'il n'aurait pas dû, pour une affaire si importante, s'en rapporter à la bonne foi de personnes qu'il ne connaissait pas, il s'épouvante fort peu du recours qu'on aurait pu exercer contre lui. Bien persuadé qu'il ne doit rien, que si on lui réclamait ce serait injustement, il compare sa chétive fortune à la somme relativement énorme qu'on aurait pu lui demander et fait avec